

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE MONTAGE DE MARCHES DE TELECOMMUNICATIONS - GROUPEMENT DE COMMANDE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Luc DELAGARDE, Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGE, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN suppléé par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sébastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE MONTAGE DE MARCHES DE TELECOMMUNICATIONS - GROUPEMENT DE COMMANDE

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort disposent depuis 2013 d'un marché en groupement de commande pour leurs services de télécommunications. Ce groupement de commande prend fin en juillet 2017.

Dans le cadre du projet de renouvellement de ce marché de services de télécommunications, il est envisagé de reconduire ce groupement de commande entre le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort. Il est envisagé de mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage commune aux trois collectivités.

La Ville de Niort agit dans ce groupement de commandes en son nom propre et au nom du CCAS et du SEV en application des conventions de prestations de service passées avec ces entités.

L'assistant à la maîtrise d'ouvrage sera chargé de procéder à un audit de l'existant pour chaque collectivité en matière de services de télécommunications et à la mise en place d'un scénario d'évolution de la gestion des achats communs de services de télécommunications.

Cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera mutualisée entre les trois collectivités, membres du groupement, pour un montant estimé de 10 000,00 € TTC par collectivité.

L'étude intégrera, pour les communes de la CAN qui le souhaitent, un audit de leurs services de télécommunications, ce qui leur permettra d'identifier leurs besoins qui seront pris en compte, le cas échéant, dans un deuxième groupement de commandes d'achat de prestations les associant, suivant les règles applicables en matière de commande publique.

Pour cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le coordonnateur facturera à chacun des membres du groupement un tiers du montant du ou des marchés subséquents. En cas de besoin spécifique pour un membre du groupement, le prix du marché subséquent correspondant lui sera facturé.

En conséquence, il convient, par la signature d'une convention tripartite, de constituer le groupement de commande en vue de la passation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La convention désigne la Ville de Niort coordonnateur de ce groupement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention constitutive du groupement et autoriser sa signature.
- Autoriser la signature du marché par le coordonnateur à l'issue de la procédure.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué